

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis publie ses résultats financiers du premier trimestre 2017

- Approbation par la FDA de l'essai clinique sur UCART123, exclusivement détenu par Cellectis, pour les indications LAM et LpDC, réalisé au Weill Cornell Medical Center et au MD Anderson Cancer Center
- Statut de nouveau médicament expérimental (Investigational New Drug ou IND) accordé à Servier et Pfizer par la FDA pour le développement clinique de phase I d'UCART19 dans le traitement de la leucémie lymphoblastique aiguë
 - Considération d'une introduction en bourse de Calyxt Inc., filiale agroalimentaire de Cellectis
 - Position de trésorerie de 277 M\$¹ (259 M€) au 31 mars 2017

New York – le 9 mai 2017 – Cellectis S.A. (Alternext : ALCLS - Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CART ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le premier trimestre 2017.

FAITS MARQUANTS

Cellectis - Thérapeutique

UCART123 – le produit candidat le plus avancé exclusivement détenu par Cellectis, ingénieré grâce à la technologie d'édition du génome TALEN®

- Autorisation de l'U.S. Food and Drug Administration (FDA) de procéder à des essais cliniques de Phase I pour UCART123 ciblant la LAM et la LpDC.
- Pour la première fois aux Etats-Unis, un produit allogénique fondé sur des cellules CAR-T ingénierées a reçu l'autorisation de la FDA afin d'être testé dans des essais cliniques de Phase I.
- L'étude clinique pour la LAM a vocation à être menée au Weill Medical College de l'Université de Cornell par le Docteur Gail J. Roboz, Investigateur Principal, Directrice du programme clinique et recherche translationnelle sur les leucémies et Professeur de médecine.

¹ - Converti pour information en U.S. dollars au taux de change 1€=1,0691\$, taux de référence du 31 mars 2017 selon la Banque Centrale Européenne (« BCE »)

- L'étude clinique d'UCART123 ciblant la LpDC a vocation à être menée au MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas par le Professeur Naveen Pemmaraju et le Professeur Hagop Kantarjian, Directeur du département traitant les leucémies.
- Production à grande échelle d'une série de lots d'UCART123, conformément aux Bonnes Pratiques de Fabrication, dans le but de fournir des doses de produit dans le cadre de deux essais cliniques de Phase I chez des patients souffrant de LAM et de LpDC.

UCART19, licencié en exclusivité à Servier

- Servier et Pfizer autorisés par l'U.S. Food and Drug Administration (FDA) à procéder à des essais cliniques de Phase I pour UCART19 dans le traitement des leucémies lymphoblastiques aiguës en rechute ou réfractaires chez l'adulte.
- Les essais cliniques de Phase I, dont Servier est le promoteur, chez des patients adultes et pédiatriques sont en cours à l'University College London (UCL) et au Kings College London (KCL) au Royaume-Uni.

Conférences scientifiques

- Des données sur les programmes menés par Cellectis et sur les programmes en collaboration avec Pfizer ont été présentées lors de la conférence annuelle de l'American Association for Research (AACR) :
 - UCART22: An allogeneic adoptive immunotherapy for leukemia targeting CD22 with CAR T-cells
 - Allogeneic EGFRvIII Chimeric Antigen Receptor T-cells for treatment of glioblastoma
 - Differential modulation of the PD-1 pathway impacts the anti-tumor activity of CAR T-cells

Conseil Scientifique

 Constitution du Conseil Scientifique de Cellectis avec d'éminents spécialistes de la recherche clinique sur les tumeurs hématologiques, la greffe de cellules souches hématopoïétiques, l'immunothérapie et l'hématologie-oncologie afin d'avoir une ressource stratégique pour Cellectis dans le cadres du développement clinique de son produit candidat phare détenu en propre, UCART123.

Calyxt – la filiale Plantes de Cellectis

- Annonce le 12 avril 2017 par Cellectis d'explorer la possibilité d'une introduction en bourse d'une part minoritaire de sa filiale agroalimentaire Calyxt, Inc.
- Signature d'un accord-cadre avec Plant Bioscience Limited (PBL) selon lequel Calyxt bénéficie d'une option lui permettant d'acquérir une licence exclusive sur de nouvelles variétés de plantes.

 Un ancien exécutif de Cargill, Manoj Sahoo, a rejoint Calyxt en tant que Directeur commercial. Manoj Sahoo s'emploie à créer un réseau de partenariats commerciaux et à exécuter le plan de commercialisation des produits Calyxt. Mr. Sahoo rejoint Calyxt de Cargill, où il travaillait dans la branche produits alimentaires et bio-industrie.

Résultats

Les comptes consolidés de Cellectis ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Résultats financiers du premier trimestre 2017

Situation de la trésorerie : Au 31 mars 2017, Cellectis disposait de 258,5 M€ de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants à comparer aux 276,2 M€ au 31 décembre 2016. Cette diminution de 17,7 M€ reflète en particulier (i)) les flux de trésorerie consommés par les activités d'exploitation pour 15,3 M€, (ii) les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations pour 0,5 M€ et (iii) l'effet de change latent défavorable lié aux fluctuations de taux sur les comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que sur les actifs financiers courants libellés en dollars pour 1,9 M€.

Cellectis s'attend à ce que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants qui s'élèvent à 258,5 M€ au 31 mars 2017 soient suffisants pour financer ses opérations jusqu'en 2019.

Chiffre d'affaires et autres revenus : Au cours des premiers trimestres 2016 et 2017, nous avons enregistré respectivement 9,5 M€ et 9,7 M€ en chiffre d'affaires et autres produits. Cette variation est principalement due à (i) l'augmentation de 0,8 M€ du crédit impôt recherche, (ii) la diminution des revenus des contrats de collaboration pour 0,4 M€, due, entre autres, à une diminution de 1,4 M€ de l'étalement des paiements initiaux, et à une diminution de 0,3 M€ des remboursements de frais de recherche et développement, qui sont partiellement compensées par une augmentation de 1,3 M€ des revenus liés aux accords d'approvisionnement en matières premières avec Servier, et (iii) la diminution des revenus des licences pour 0,2 M€.

Total des charges opérationnelles : Le total des charges d'exploitation et autre résultat d'exploitation pour le premier trimestre 2017 s'est élevé à 28,2 M€, comparé à 29,9 M€ pour le premier trimestre 2016. Ces montants comprennent les charges liées aux rémunérations fondées sur des d'actions sans impact sur la trésorerie de 12,8 M€ en 2017 et 13,4 M€ en 2016.

Frais de recherche et développement : au cours des premiers trimestres 2016 et 2017, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 0,5 M€ (18,9 M€ en 2016 contre 18,4 M€ en 2017). Les frais de personnel ont diminué de 2,1 M€ (de 11,9 M€ en 2016 à 9,8 M€ en 2017), notamment en raison de la diminution des charges sociales relatives à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 1,7 M€ et des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 0,5 M€, partiellement compensée par une augmentation des charges de personnel pour 0,1 M€. Les achats externes et autres charges ont augmenté de 1,5 M€ (6,6 M€ en 2016 contre 8,2 M€ en 2017), en raison de l'augmentation des dépenses liées à au développement d'UCART123

et le développement d'autres candidats médicaments, incluant les paiements à des tiers participant au développement de produits, les achats de matières premières biologiques et les frais associés à l'utilisation de laboratoires et d'autres installations.

Frais administratifs et commerciaux : Au cours des premiers trimestres 2016 et 2017, les frais administratifs et commerciaux s'élevaient respectivement à 10,5 M€ et 9,1 M€. La diminution de 1,4 M€ reflète (i) la baisse des charges de personnel de 1,1 M€ (8,3 M€ en 2016 contre 7,2 M€ en 2017), imputable à une diminution de 1,5 M€ des charges sociales relatives à l'attribution d'options de souscription d'actions et une diminution de 0,1 M€ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, en partie compensée par une augmentation de 0,5 M€ des charges de personnel, et (ii) une diminution de 0,4 M€ en achats et charges externes.

Résultat financier: La perte financière était de 9,1 M€ pour le premier trimestre 2016 comparée à un résultat financier quasi nul pour le premier trimestre 2017. Cette variation est principalement attribuable à la diminution de la perte de change de 7,6 M€ dû à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars US, l'augmentation de 1,0 M€ de charges liées à l'ajustement de juste valeur sur les instruments dérivés et actifs financiers courants, ainsi qu'au gain de 0,2 M€ réalisé sur le repositionnement des instrument dérivés de change.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Cellectis: Au cours des premiers trimestres 2016 et 2017, nous avons enregistré une perte nette de 29,5 M€ (soit 0,84 € par action avec ou sans effet dilutif) et une perte nette de 18,6 M€ (soit 0,53 € par action avec ou sans effet dilutif), respectivement. La perte ajustée attribuable aux actionnaires de Cellectis pour le premier trimestre 2017, s'est élevée à 5,8 M€ (soit 0,16 € par action avec ou sans effet dilutif) comparée à 16,1 M€ (0,46 € par action avec ou sans effet dilutif) pour le premier trimestre 2016. Ces résultats ajustés attribuables aux actionnaires de Cellectis pour les premiers trimestres 2017 et 2016 excluent la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, de respectivement 12,8 M€ et 13,4 M€. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat IFRS attribuable aux actionnaires de Cellectis et du résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis.

BILAN CONSOLIDÉ (en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

Α	la	date	du	

	31-déc16 Audité	31-mars-17 Non audité
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 274	1 332
Immobilisations corporelles	16 033	16 068
Actifs financiers	656	886
Total actifs non courants	17 963	18 286
Actifs courants		
Stocks	112	106
Clients et comptes rattachés	3 441	5 035
Subventions à recevoir	8 276	11 564
Autres actifs courants	8 414	11 405
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	276 216	258 527
Total actifs courants	296 459	286 638
TOTAL DE L'ACTIF	314 422	304 924
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	1 767	1 767
Primes d'émission	473 306	485 991
Actions propres	(307)	(159)
Ecarts de conversion	2 501	1 422
Réserves	(157 695)	(218 505)
Résultat net, part du groupe	(60 776)	(18 567)
Capitaux propres, part du Groupe	258 795	251 948
Intérêts minoritaires	1 779	1 984
Total capitaux propres	260 574	253 932
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	28	21
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	532	551
Total passifs non courants	560	572
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	1 641	379
Fournisseurs et comptes rattachés	9 223	12 170
Revenus différés	36 931	33 109
Provisions courantes	563	563
Autres passifs courants	4 930	4 199
Total passifs courants	53 288	50 420
TOTAL DU PASSIF	314 422	304 924

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - PREMIERS TRIMESTRES (non audités)

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	Pour le trimestre clos le 31 mars		
	2016	2017	
Revenus			
Chiffre d'affaires	6 978	6 328	
Autres revenus	2 521	3 334	
Total Revenus	9 499	9 662	
Charges opérationnelles			
Coût des redevances	(433)	(574)	
Frais de recherche et développement	(18 870)	(18 392)	
Frais administratifs et commerciaux	(10 529)	(9 143)	
Autres produits et charges opérationnelles	(76)	(99)	
Total charges opérationnelles	(29 908)	(28 208)	
Résultat opérationnel	(20 409)	(18 546)	
Résultat financier	(9 055)	(21)	
Résultat net de la période	(29 464)	(18 567)	
Résultat part du groupe	(29 464)	(18 567)	
Intérêts minoritaires	-	-	
Résultat net, part du groupe de base par action (€/action)	(0,84)	(0,53)	
Résultat net, part du groupe dilué par action (€/action)	(0,84)	(0,53)	

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Cellectis S.A. présente un résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Cellectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Cellectis. Notre utilisation de ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET (IFRS) ET DU RESULTAT NET AJUSTE Premiers trimestres (non audités)

	2016	2017
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros)	(29 464)	(18 567)
Ajustement: Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie	13 414	12 788
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers d'euros)	(16 050)	(5 779)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (€/action)	(0,46)	(0,16)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	35 195 281	35 289 932
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (€/action)	(0,46)	(0,16)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	35 563 743	35 784 930

À propos de Cellectis

Cellectis est une entreprise biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR T ingénierées (UCART). Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T ingénierées. Cellectis capitalise sur ses 17 ans d'expertise en ingénierie des génomes - s'appuyant sur ses outils phares les TALEN® et les méganucléases, et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapies. L'immunothérapie adoptive anticancer développée par Cellectis est fondée sur des cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR). Les technologies CAR sont conçues pour cibler des antigènes à la surface des cellules cancéreuses. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Cellectis a pour objectif de créer des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Cellectis est cotée sur le marché Alternext (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdag (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com

Talking about gene editing? We do it.

TALEN® est une marque déposée, propriété du Groupe Cellectis.

Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit pas constituer une offre, une sollicitation ou une vente dans un territoire dans lequel cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou la qualification en vertu des lois de cette juridiction.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média

Jennifer Moore, VP Communications

Téléphone: +1 917-580-1088 Email: media@cellectis.com

Caitlin Kasunich KCSA Strategic Communications +1 212.896.1241 ckasunich@kcsa.com

Contact relations investisseurs:

Simon Harnest, VP Stratégie corporate et Finance

Téléphone: +1 646-385-9008

Email: simon.harnest@cellectis.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Cellectis et à ses activités. Cellectis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le prospectus de Cellectis disponible sur le site internet de la SEC (www.sec.gov), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Cellectis est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Cellectis ou que Cellectis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie

de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Cellectis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Cellectis ne s'engage en aucune façon à mettre à jour ou modifier l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à raison de faits nouveaux, d'événements ou circonstances futurs ou de toute autre raison.